



PROCES VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS SENIORS – JEUNES – FEMININES et FOOTBALL DIVERSIFIE

PV N°3 SP/1

REUNION DU 17 JUILLET 2020 (pour voie électronique)

PRESIDENCE : M. LECOURE B

PRESENTS : BRUNEL N – FAORO P – NAUDET JP – PAGANT JM

ABSENTS EXCUSES : BELORGEY B – DA DILVA S – FREREJACQUES A – VALOT A

I - CHAMPIONNATS SENIORS 2020/2021

Championnat D2

Le club de NOLAY refusant l'accession de son équipe en D2, la commission repêche l'équipe de SOMBERNON GISSEY 1. Le club donne son accord.

La Commission reverse l'équipe de NOLAY en championnat D3.

Championnat D3

Non engagement

- De DAIX 2, la commission repêche l'équipe de ECHENON 2. Le club donne son accord
- De ETEVAUX PERRIGNY, la commission repêche l'équipe de MAGNIEN. Le club donne son accord.
- De HAUTES COTES, la commission repêche l'équipe de FCCL 3. Le club donne son accord.

1.1 DATES D'ENGAGEMENT

Saison 2020 – 2021

Date limite d'engagement :

D4 : Equipes réserves des clubs jusqu'au **20 août 2020**.

1.2 COURRIERS

De la ville de Quetigny : nous informant de l'arrêté municipal d'interdiction d'utilisation des terrains engazonnés de football durant l'été 2020.

1.3 MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 45, la Commission dit que les clubs dont la liste suit peuvent obtenir, sur leur demande, les mutations supplémentaires indiquées, sous réserve d'en informer la Commission des Compétitions du District avant le **20 août 2020** en précisant l'équipe du club qui bénéficiera de ces dispositions :

CLUB	NOMBRES DE MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES
AS BEAUNOISE	2
ECHENON	1
FC GRESILLES	1
MEURSAULT	1
QUETIGNY	1
SAULON CORCELLES	1
SAVIGNY CHASSAGNE	1
ST APOLLINAIRE	1
TIL CHATEL	1
USCD	1

II. CHAMPIONNATS JEUNES 2020/2021

Suite au PV de la DTD (PV des 19 Juin **et 11 Juillet**), la DTD transmet à la commission sportive, les pré-engagements des championnats U18 D1 – U15 D1 – U13 D1

U18 D1

BEAUNE	IS SELONGEY	QUETIGNY
DAIX	JDF 21	ST APOLLINAIRE
FONTAINE LES DIJON	MVF	USCD
GEVREY		

U15 D1

BEAUNE	FONTAINE LES DIJON	JDF21
CHEVIGNY ST SR	GEVREY	ST APOLLINAIRE
DFCO	IS SELONGEY	USCD
MPL		

U13 D1

ASPTT	DFCO	GJ GENLIS VILLERS	MVF
BEAUNE	FONTAINE LES DIJON	IS SELONGEY	ST APOLLINAIRE
CHEVIGNY ST SR	AS FONTAINE OUCHE	JDF 21	ST JEAN DE LOSNE
DAIX	GEVREY	QUETIGNY	USCD

Composition des groupes

POULE A	POULE B
DFCO	FONTAINE LES DIJON
ASPTT DIJON	AS FONTAINE OUCHE
USCD	BEAUNE
IS SELONGEY	MVF
CHEVIGNY ST SAUVEUR	ST JEAN DE LOSNE
ST APOLLINAIRE	JDF 21
GEVREY	GJ GENLIS VILLERS
DAIX	QUETIGNY

2.1 DATES D'ENGAGEMENT

Les engagements U18, U15, et U13 masculins des clubs se font selon 4 étapes :

- Une période de candidature des clubs
- Une validation et communication officielle par la commission sportive sur proposition de la DTD.
- Une période de refus possible pour les clubs sélectionnés
- Une validation et une publication officielle par la commission sportive.

Tableau valable pour les 3 catégories U13, U15 et U18.

	D2	D3
OUVERTURE DES CANDIDATURES	1 JUILLET	1 JUILLET
FIN DES CANDIDATURES	23 AOUT	15 sept*
PUBLICATION DES CLASSEMENTS PROV	25 AOUT*	
LIMITE POUR SE DESISTER	6 Septembre*	
PUBLICATION DES CLASSEMENTS DEF	9 Septembre*	

* Date qui seront confirmées dès que les consignes permettront de connaître les modalités d'organisation du début de saison

Pour les catégories ci-dessous ouverture des engagements au 1^{er} juillet 2020

- U11, U9 et U7 masculins : jusqu'au 15 septembre 2020.
- U18 à 8, U15 à 8, U13 à 8 en Féminines jusqu'au 15 septembre 2020.
- U11F, U9F et U7F en Féminines jusqu'au 15 septembre 2020.

Tous les engagements se font via footclubs

III. CHAMPIONNATS FOOT DIVERSIFIE 2020/2021

FOOT ENTREPRISE

3.1 DATES D'ENGAGEMENT

Championnat : Engagement jusqu'au 10 Juillet 2020

Coupe de Côte d'Or Bachelard Sport Comm : les clubs FE pourront s'engager dans la coupe D3-D4

Coupe Nationale : La LBFC a ouvert les inscriptions. Les clubs souhaitant s'engager doivent le faire via Footclubs

FUTSAL

Attendu que le championnat R2 FUTSAL ne sera plus géré par la LBFC, la commission informe la mise en place d'un championnat avec accessions en LBFC pour la saison 2020/2021. Si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant un championnat inter-districts sera mis en place.

Ce championnat se déroulera en 2 phases (Phase Automne et Printemps). A l'issue de la Phase automne, possibilité d'accéder en Ligue. Les non accédant joueront en phase printemps niveau district. Les modalités seront communiquées ultérieurement.

4.1 DATE D'ENGAGEMENT

Les clubs pourront s'engager du 1^{er} Juillet au 15 Septembre 2020

IV. CHAMPIONNAT FEMININES

Attendu que le championnat R3 ne sera plus géré par la LBFC, la commission informe la mise en place d'un championnat à 11 avec accessions en LBFC pour la saison 2020/2021. Si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant un championnat inter-districts sera mis en place.

Ce championnat se déroulera en 2 phases (Phase Automne et Printemps). A l'issue de la Phase automne, possibilité d'accéder en Ligue. Les non accédant joueront en phase printemps niveau district. Les modalités seront communiquées ultérieurement.

Nous vous informons que le championnat et le critérium à huit continueront.

4.1 DATES D'ENGAGEMENT SENIORS F

Les clubs pourront s'engager du 1^{er} Juillet au 15 Septembre 2020 (championnat et/ou critérium)

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : B. LECOUR